

LA QUESTION SOCIALE

“ MOTU PROPRIO ”

DE

SA SAINTETE LE PAPE PIE X

 N groupe assez remuant de catholiques n'a cessé d'encourager le parti de la démocratie chrétienne à se soustraire aux enseignements et aux directions du Saint-Siège. Ces réfractaires se recrutent principalement en Italie, en France, en Belgique et en Allemagne ; mais il s'en trouve dans toutes les parties du monde. Pie X a pensé que l'heure était venue de parler plus clairement. Il l'a fait dans un motu proprio, dont la forme rappelle le Syllabus de l'immortel Pie IX. Ce document pontifical ne laisse plus de place au doute. Toute la question sociale y est exposée avec la plus grande clarté. C'est le code doctrinal, où tous devront à l'avenir aller s'inspirer — et que nul catholique ne devra perdre de vue. C'est la charte de la démocratie chrétienne.

Il est vrai que les réfractaires, dont nous avons parlé, ont tenté de faire une diversion et de dénaturer le motu proprio. Ils ont prétendu ou insinué que la lettre pontificale s'adressait uniquement aux catholiques d'Italie.

Mais leur tactique a été tout aussitôt déjouée. Son Excellence le nonce apostolique de Bruxelles a consulté Rome. Et voici la réponse qui lui a été envoyée et qu'il a publiée :

“ Sauf les paragraphes visant spécialement et expressément l'Italie, le motu proprio concerne TOUS LES CATHOLIQUES, ainsi que le porte le préambule dont voici le texte : “ Devant constituer la charte fondamentale de l'action populaire chrétienne, elle devra être, pour tous les catholiques, la règle constante de leur conduite ”.

Il nous a paru opportun de donner ces explications préliminaires, avant de publier — ainsi que le pape l'ordonne à tous